

ACCUEILS DE LOISIRS

3-11 ans & 12 ans et +



Aubenas • Lavilledieu • Itinérances

SECRETARIAT ENFANCE JEUNESSE :

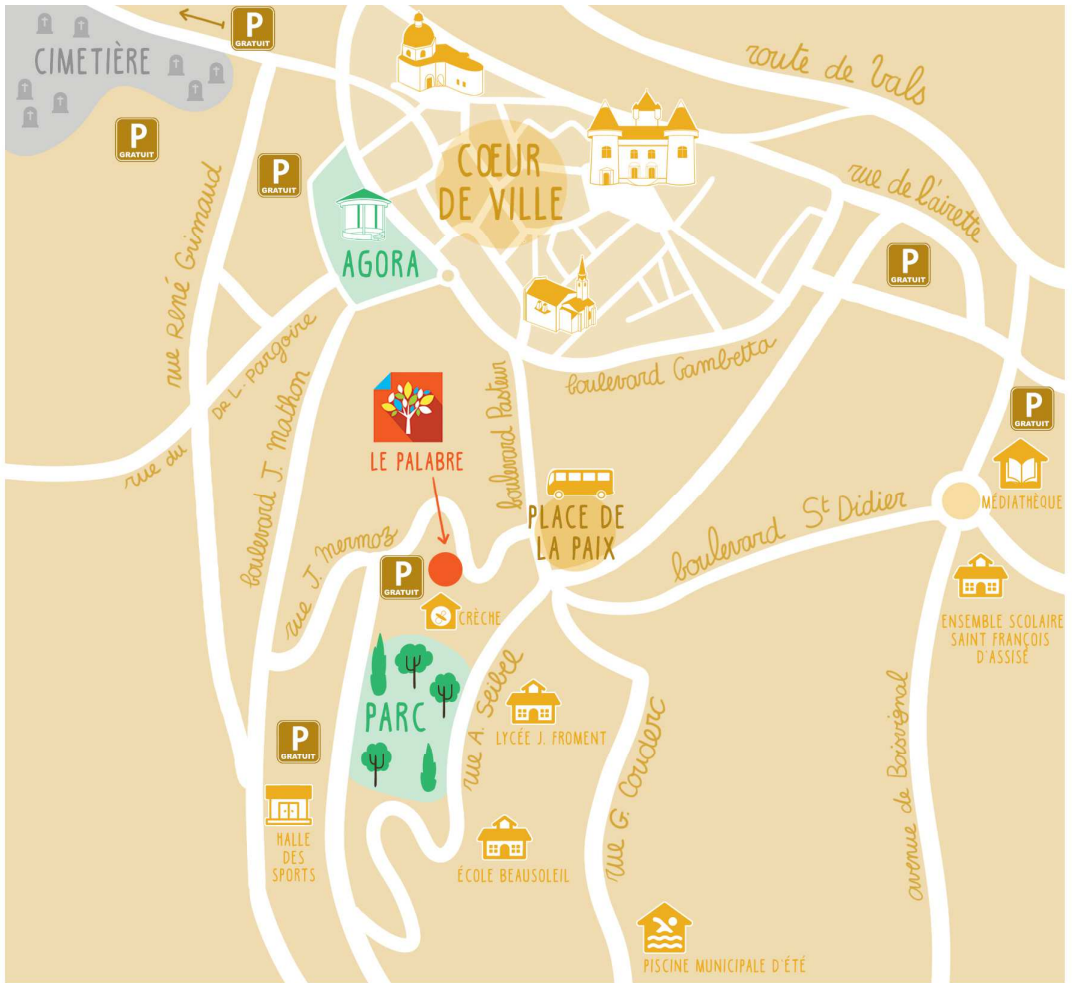
6 rue Albert Seibel, 07200 Aubenas.

04 75 35 28 73 - secretariatej.csc@gmail.com - www.csc-lepalabre.com

SECRETARIAT ENFANCE-JEUNESSE :

6 rue Albert Seibel, 07200 Aubenas.

Emma DELAYE : ☎ 04 75 35 28 73 - ✉ secretariatej.csc@gmail.com



PÉRIODE SCOLAIRE :

: VACANCES

	L	M	M	J	V
Fermé	09h00 12h00	08h30 12h00	Fermé	Fermé	Fermé
Fermé	14h00 18h00	14h30 18h00	14h00 18h00	Fermé	Fermé

	L	M	M	J	V
08h30 12h00	08h30 12h00	08h30 12h00	08h30 12h00	08h30 12h00	08h30 12h00
15h00 18h30	15h00 18h30	15h00 18h30	15h00 18h30	15h00 18h30	Fermé

Horaires d'été : du lundi au jeudi de 07h30 à 15h00, et le vendredi de 07h30 à 12h00.



QUI SOMMES NOUS ?

- Le centre socioculturel le Palabre & ses agréments p. 2
- Vous situer et prendre part p. 3
- Le Projet éducatif p. 4
- Parcours : grandir avec le Palabre p. 5
- Équipe & Profils des animateurs des centres de loisirs p. 6
- Nos 5 centres de loisirs p. 7
- Capacité d'accueil & Communes conventionnées p. 8
- Financement, on vous dit tout ! p. 9



ENFANCE (3-11 ANS) :

- Aperçu de notre activité p. 11
- Projets pédagogiques p. 12
- Nos 4 centres de loisirs :
 - Aubenas p. 13
 - Lavilledieu p. 14
 - Zone Nord intercommunalité CCBA p. 15
 - Zone Sud intercommunalité CCBA p. 16
- Navettes vers les centres itinérants p. 17



SECTEUR JEUNE (DÈS 12 ANS) :

- Notre centre de loisirs jeune : Aubenas-Ucel p.19
- Projet pédagogique p.20
- Séjours p.21
- Mercredis scolaires : Accompagnement de projets jeunesse p.22
- Et après ? Formations babysitting, BAFA & Bénévolat p.23



INSCRIRE MON ENFANT

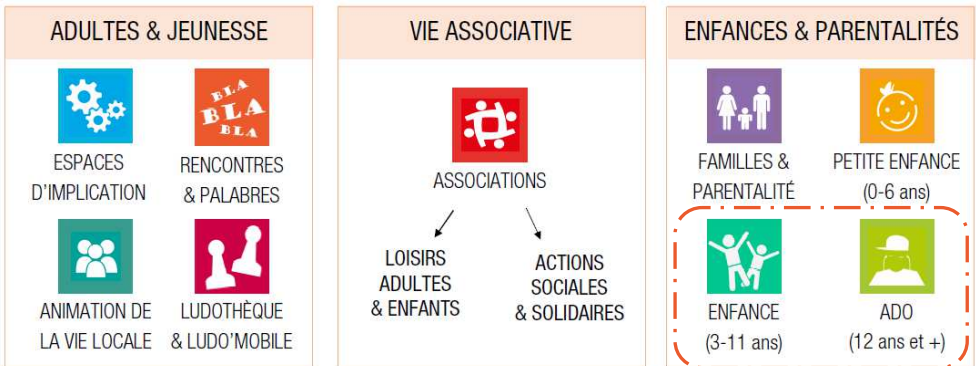
- L'inscription en 4 étapes p.25
- Calendrier des inscriptions & Programmes d'activités p.26
- Dossier individuel de l'enfant p.27
- Règlement intérieur & Annulations - Absences p.28
- Sur place ou en ligne avec le Portail famille p.29
- Enfants extraordinaires & neuro-diversité p.30
- Tarifs :
 - Mercredis scolaires p.31
 - Vacances & Séjours p.32
- Repas & Goûters p.32

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL LE PALABRE & SES AGRÉMENTS

Centre socioculturel :

Le Palabre est un **centre socioculturel** porté par des habitant.e.s du territoire autour d'une association loi 1901. Sa vocation est d'être un **lieu d'accueil, d'écoute et de convivialité** et de porter et défendre les valeurs des centres sociaux : **DÉMOCRATIE - SOLIDARITÉ - DIGNITÉ HUMAINE**. **Akteur de l'Éducation populaire**, comme tout centre socioculturel, le Palabre est un espace vecteur de lien social, un foyer d'initiatives créé par et pour les habitants, soutenu par des bénévoles et appuyé par des professionnels pour la mise en place de projets de développement et d'actions.

Le Palabre accompagne tous les publics en fonction de leurs besoins et envies spécifiques, pour faire société : Petite-Enfance, Enfance, Adolescence, Jeunesse, Parents, Familles, Actifs, Inactifs, Retraités, Bénévoles, Associations, Collectifs. Son activité se structure autour d'**une dizaine de domaines de compétences** portés par une équipe d'une trentaine de salariés :



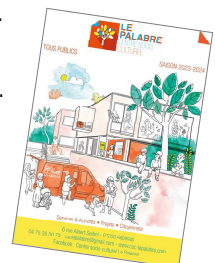
Centres de loisirs !

Agréments :

La mission éducative du Palabre est validée par :

- Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) pour les publics de 3 à 14 ans. Un Projet Pédagogique doit être obligatoirement fourni (voir page 12).
- L'État, Jeunesse et Éducation Populaire (JEP).
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) après approbation de son Projet Social.

Demandez notre brochure générale pour en savoir davantage sur le Palabre.



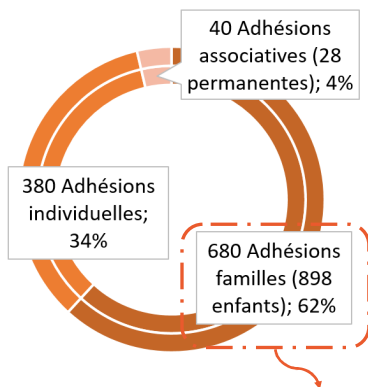


VOUS SITUER & PRENDRE PART

Votre adhésion & droit de vote à l'Assemblée Générale :

L'inscription d'un enfant à l'accueil de loisirs nécessite l'adhésion au Palabre (10€ année scolaire / famille). En adhérent en tant que famille, vous approuvez le Projet Social et acquérez le droit de vote à l'Assemblée Générale, aux côtés des adhérents individuels et associatifs. Les familles représentent la plus grande part parmi les adhérents.

ADHÉSIONS en 2022 : 1100



Vous et vos enfants !

ADHÉRENTS,
DEVEZ
USAGER ACTIF :



Je fais entendre ma **VOIX** : je vote à l'AG.

Adhérents c'est vous qui pilotez !

Participez à l'Assemblée Générale (en juin)

pour :

- Vous informer,
- Vous exprimer,
- Voter.

Et ainsi co-créez votre centre socioculturel.

Le Projet Social :

Le Projet Social est le **fondement même de l'ensemble de l'activité du centre**, telles les racines d'un *arbre à Palabre*. Véritable **outil de pilotage**, il permet de **maintenir une vision partagée** par tous les acteurs du centre, et d'y ajuster l'organisation et les actions. Le Projet Social définit des **orientations** en listant **motivations, buts, et actions** à mettre en oeuvre. Il est évalué tous les ans et révisé tous les 4 ans, de cette façon le Palabre peut rester connecté avec son temps et ses publics, et rendre compte de son activité auprès de ses partenaires. Les **4 orientations pour la période 2021-2025** sont :

1/ Famille & Parentalité : Le centre socioculturel, espace de ressources pour les familles dans la complémentarité de ses services et de ses partenaires.

2/ Associations & Collectifs : Le centre socioculturel, un espace de mise en valeur du bénévolat, du fait associatif, des dynamiques collectives.

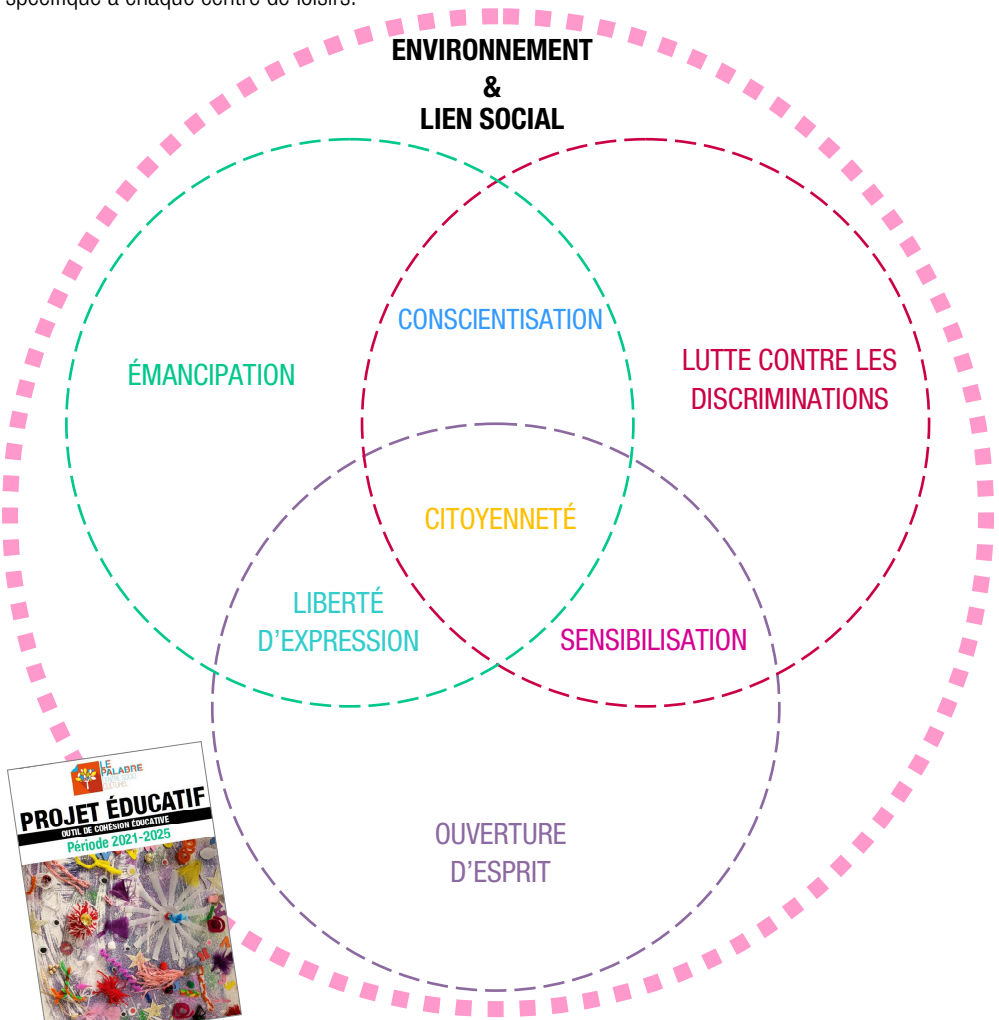
3/ Jeunesse : Le centre socioculturel s'attachera à faire du territoire une ressource pour la jeunesse et à promouvoir la jeunesse comme ressource pour le territoire.

4/ Animation de la vie locale : Le centre socioculturel, animateur de « la vie de la cité et des villages ».

LE PROJET ÉDUCATIF

Valeurs éducatives de référence :

Le Projet Éducatif s'inscrit dans la continuité du Projet Social, et dans la même temporalité soit 2021-2025. Son objectif est de renforcer la **cohésion éducative** auprès des différents publics auxquels les services du Palabre s'adressent. Il définit les **VALEURS PORTÉES** collectivement, choisies et validées par l'équipe d'animation et le Conseil d'Administration. Ces valeurs sont imbriquées les unes dans les autres, tels les pétales d'une fleurs. Du Projet Éducatif découle à son tour le Projet Pédagogique, spécifique à chaque centre de loisirs.



Demandez le Projet Éducatif du Palabre.



PARCOURS : GRANDIR AVEC LE PALABRE







À chaque âge ses besoins :

Le Palabre accompagne les familles et leurs besoins, au fur et à mesure de leur évolution :

- Recherche d'un mode de garde pour un enfant à venir (PIAPE - 0-3 ans).
- Préparation à la maternelle et apprentissage de la séparation familiale (Classe Passerelle).
- Entrée à l'école puis au collège avec accompagnement à la scolarité et à l'autonomie (CLAS).
- Activités et sorties en familles... ou entre parents pour un temps de répit ! (ACF).
- Temps de jeux en famille au Palabre ou sur les itinérances à travers la CCBA (Ludothèque).
- Accès aux activités dispensées par les associations dans les murs du Palabre (Vie associative).
- Et bien sûr l'ACCUEIL DE LOISIRS 3-11 ans puis 12 ans et + !

L'enfant peut grandir au sein du Palabre et parcourir les espaces adaptés à son âge et à ses besoins. La famille peut solliciter un ou plusieurs espaces pour un seul enfant ou une fratrie. Plus tard, l'enfant devenu adolescent pourra avoir accès à d'autres espaces encore (voir pages 22 et 23)... mais laissons lui déjà le temps de grandir !

Espaces accessibles avec l'adhésion famille :

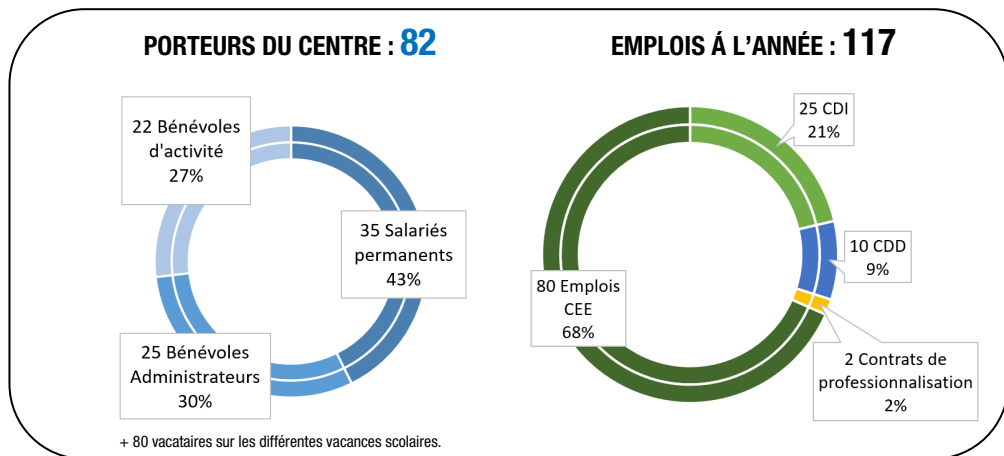
PETITE ENFANCE 0-3 ans	ENFANCE 3-11 ans	(PRÉ)-ADOLESCENCE 11-15 ans
 <ul style="list-style-type: none"> • Relais Petite-Enfance. • Classe Passerelle. 	 <ul style="list-style-type: none"> • Accueil de loisirs : mercredis scolaires & vacances. 	 <ul style="list-style-type: none"> • Accueil de loisirs : vacances.
 <ul style="list-style-type: none"> • Animation Collective Familles : activités et sorties. 		
<p><i>Patience... besoin de grandir encore un peu !</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à la scolarité CLAS* : élémentaire & collège (2 groupes distincts - *Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité). 	
	 <ul style="list-style-type: none"> • Accès aux activités dispensées par les associations (aux conditions et tarifs de chaque association). 	
 <ul style="list-style-type: none"> • Ludothèque : jeux sur place ou en itinérance. 		

ÉQUIPE & PROFILS DES ANIMATEURS DES CENTRES DE LOISIRS

Effectif global :

Le Palabre est une **association loi 1901**, une **structure privée portée par un Conseil d'Administration** composé de bénévoles. En 2022 la structure comptait **35 salariés permanents**, et a signé un total de **117 contrats**. Les centres de loisirs impliquent une activité saisonnière et donc des recrutements réguliers sur des périodes courtes. Dans cette dynamique nous accompagnons des jeunes par des formations aux métiers de l'animation, par le biais de stages que nous mettons en place ou de contrats de professionnalisation (voir page 23). Parmi les 66 bénévoles, figurent **25 Administrateurs** et **22 bénévoles très impliqués sur le terrain** de façon régulière.

Ainsi **82 personnes** sont identifiées comme **porteuses du centre socioculturel**, sur lequel l'activité d'accueil de loisirs repose.



Équipe d'animation par centre de loisirs :

1 DIRECTION qualifiée / Centre de loisirs : DEJEPS / BPJEPS / BAFD.	4 CDI
1 ANIMATEUR qualifié + 1 STAGIAIRE pour 8 à 12 enfants : - de 6 ans : 1 animateur / 8 enfants - profil BAFA ou CAP AEPE. + de 6 ans : 1 animateur / 12 enfants : profil BAFA / CPJEPS / BEJEPS.	88 PERSONNES & 192 CONTRATS 26 CDD, 156 CEE, 10 CUI.
1 PERSONNEL : Entretien & Cantine	


Retrouvez les coordonnées des directrices des centres de loisirs dans les pages dédiées à chacun des 5 centres (pages 13 à 16, et 19).



NOS 5 CENTRES DE LOISIRS

L'accueil de loisirs en bref :

5 centres de loisirs sont présents au sein du Palabre, ils interviennent sur le territoire de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA).

	3-11 ANS	12 ET +
2 LIEUX FIXES :	AUBENAS Mercredis scolaires & Vacances.	AUBENAS / UCEL Vacances
	LAVILLEDIEU Mercredis scolaires & Vacances.	
2 ITINÉRANCES : Changement de commune à chaque période de vacances	ZONE NORD intercommunalité CCBA Vacances	
	ZONE SUD intercommunalité CCBA Vacances	
FERMETURE :	Jours fériés & Congés annuels de chaque centre.	
PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE:	28 communes de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas.	

4 centres pour les 3-11 ans :

Afin de couvrir les besoins des 28 communes de l'intercommunalité, sont mis en place **2 lieux d'accueils fixes et 2 lieux d'accueil itinérants**.

Les centres fixes accueillent les enfants des habitants des communes conventionnées (voir page 8), avec priorité donnée aux habitants de la commune d'implantation du centre (Aubenas ou Lavilledieu).

Les centres itinérants accueillent tous les enfants de l'intercommunalité CCBA, indépendamment de la commune de résidence incluse dans celle-ci. Le choix entre le centre de la zone Nord ou de la zone Sud est libre. Des navettes sont mises en place pour desservir les centres itinérants, gratuitement sur réservation (voir page 17 pour les enfants, et page 19 pour les jeunes).

1 centre pour les 12 ans et + (collégiens) :

Les collégiens sont accueillis uniquement **pendant les vacances scolaires**, pour l'alternative proposée sur les mercredis voir l'Accompagnement Projets Jeunesse (page 22).

CAPACITÉ D'ACCUEIL & COMMUNES CONVENTIONNÉES

Capacité d'accueil à la journée :

La capacité d'accueil cumulée des 4 centres de loisirs, dédiés aux 3-11 ans, va de **200 à 240 enfants**. Concernant les 12 ans et plus, elle est de **16 à 20 jeunes**, en lien avec la demande plus limitée de ce public en recherche d'autonomie et d'émancipation.

	3-4 ANS	5 ANS	6-7 ANS	8-11 ANS	12 ANS ET +
AUBENAS	16 (24 en été)	16	24	24	
LAVILLEDIEU	16 (jusqu'à 24 l'été)		24 (jusqu'à 32 l'été)		
NORD CCBA	16		24 (36 en été)		
SUD CCBA	16		24 (36 en été)		
JEUNES	-				16 à 20
CUMULS	De 80 à 88 enfants		De 120 à 152 enfants		De 16 à 20 jeunes
	De 216 à 260 accueils simultanés				

Communes conventionnées :

Les communes conventionnées sont celles dont la Mairie a signé avec le Palabre une **Convention de soutien financier**, c'est-à-dire celles qui se sont engagées à contribuer au financement de l'accueil des enfants des familles de leurs communes. Ci-dessous la liste en date de juillet 2023 :

19 COMMUNES :	Mercredis scolaires	Vacances	St-Etienne-de-Fontbellon	X	X
			St-Julien-du-Serre	X	X
Ailhon	X	Noël	St-Privat	X	X
Aubenas	X	X	St-Sernin	En cours de définition.	
Genestelle	X	X	Ucel	X	X
Labégude	X	X	Vallées d'Antraïgues-Asperjoc	X	X
Lachapelle-sous-Aubenas	X		Vals-les-Bains	Quand accueil de loisirs de Vals fermé.	
Lavilledieu	X	X	Vesseaux	X	X
Lentillères	En cours de définition.		Vinezac	X	
Mercuer	En cours de définition.				
St-Didier-sous-Aubenas	En cours de définition.				
St-Etienne-de-Boulogne	X	X			

9 communes de la CCBA non conventionnées : Aizac, Fons, Juvinas, Labastide-sur-Besorgues, Laviolle, Mézilhac, St-Andéol-de-Vals, St-Joseph-des-Bancs, St-Michel-de-Boulogne.

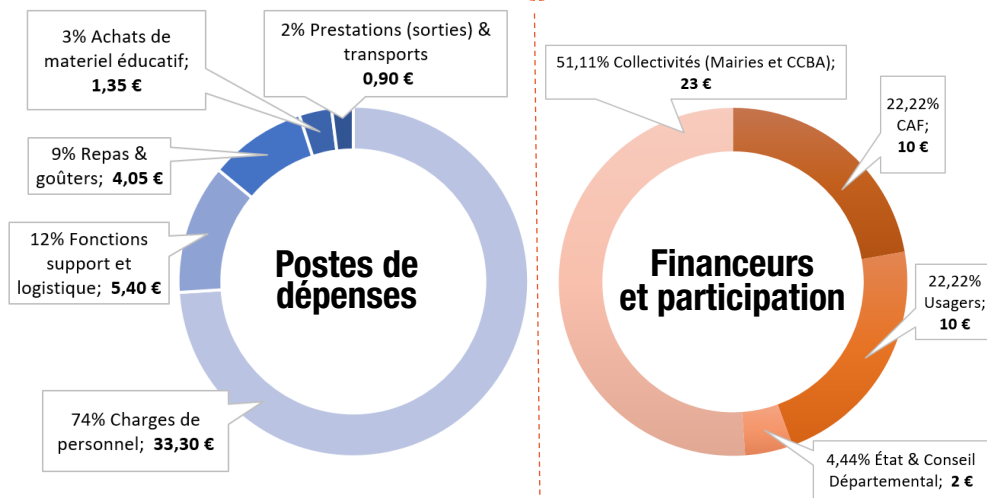


FINANCEMENT ON VOUS DIT TOUT !

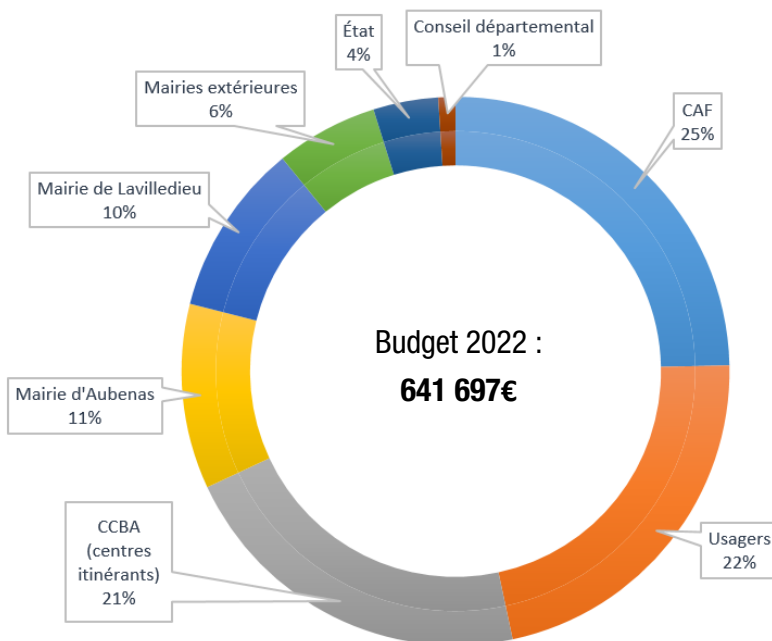
Coût journée moyen* par enfant :

* Hors mise à disposition bâtiment.

45€



Les financeurs des centres de loisirs :



ENFANCE

3-11 ANS





APERÇU DE NOTRE ACTIVITÉ

L'accueil de loisirs 2022 en chiffres :

898 enfants de 3 à 11 ans, issus de **680 familles** ont été accueillis dans les centres de loisirs du Palabre en 2022. Chaque enfant a été accueilli **en moyenne 15 jours sur l'année**. Au global cela représente **14 034 accueils**. L'**itinérance** représente **24,80%** de l'activité d'accueil de loisirs, en 2022 les centres itinérants ont couverts 8 communes et parcouru 1320 kilomètres.

		MECREDIS SCOLAIRES	JOURNÉES VACANCES	CUMUL JOURNÉES	CENTRES ITINÉRANTS
2 LIEUX FIXES :	AUBENAS	2 347 JOURNÉES	5 373 JOURNÉES	7 720 JOURNÉES	1320 KMS
	LAVILLEDIEU	987 JOURNÉES	1735 JOURNÉES	2 722 JOURNÉES	
2 ITINÉRANCES :	NORD CCBA		3 592 JOURNÉES	3 592 JOURNÉES	4,57 TEMPS PLEIN
	SUD CCBA				1188 HEURES
898 ENFANTS		JOURNÉES PAR ENFANT : 15 en moyenne		14 034 JOURNÉES	8 COMMUNES

Répartition géographique des accueils de loisirs en 2022 :

Périmètre géographique : les 28 communes de la CCBA,
Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas.

- **2 centres FIXES :** - Aubenas
- Lavilledieu.

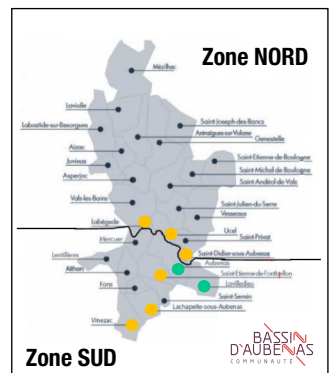
- **2 centres ITINÉRANTS :**
- 6 communes d'accueil en 2022.

NORD CCBA :

Labégude / Ucel / Saint-Didier-sous-Aubenas.

SUD CCBA :

Vinezac / Lachapelle-sous-Aubenas / Saint-Etienne de-Fontbellon.



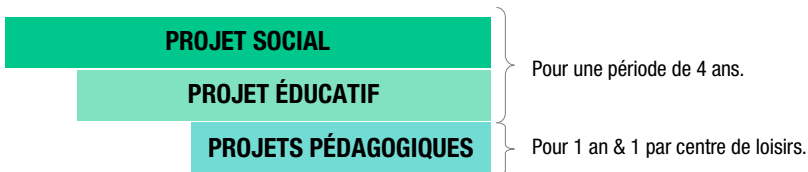


PROJETS PÉDAGOGIQUES

Document de référence du fonctionnement collectif :

Le Projet Pédagogique découle du Projet Éducatif (voir p.4) qui découle lui-même du Projet Social (voir p.3). Ces documents, travaillés en équipe et approuvés par le Conseil d'Administration ont plusieurs fonctions :

- Construire une **démarche pédagogique** à destination des enfants.
- Définir des **objectifs de terrain** au plus près de la réalité de nos publics.
- **Donner du sens** aux actions proposées.
- **Informers les familles.**
- Garantir la **cohésion globale** du lieu d'accueil.
- Garantir le **respect de la législation** cadrant l'accueil de loisirs d'enfants.



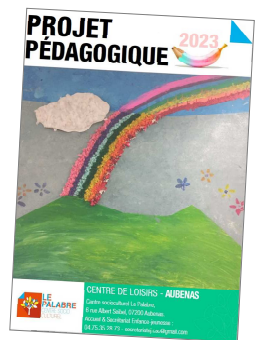
Approche humaine & qualitative par centre de loisirs :

Chacune des équipes élabore son Projet Pédagogique pour une période d'un an, y figurent :

- L'**approche pédagogique** choisie, avec ses valeurs incontournables et ses objectifs.
- Le **fonctionnement du centre** : journée type, organisation de la vie collective, moyens.
- L'**encadrement** : les types d'animations proposés, les projets mis en place, la sécurité.
- Le **place de chacun** : direction & équipe et leurs missions, famille & enfants, évaluation.

Une **démarche d'évaluation systématique** permet à l'équipe d'animation de maintenir et de faire évoluer la qualité d'accueil du centre de loisirs, ainsi que la pertinence de sa programmation. Pour ce faire des temps sont alloués au recueil de la parole et du vécu de chacun : enfants, familles, équipe pédagogique.

Ceci est un levier de motivation et d'évolution pour les équipes. Les retours sont compilés par écrit et permettent d'affiner les axes du Projet Pédagogique d'une année sur l'autre.



*Documents disponibles sur notre site internet ou consultables sur place,
n'hésitez pas à nous les demander.*



CENTRE DE LOISIRS D'AUBENAS

Coordonnées :



- **LIEU :** 6 rue Albert Seibel - 07200 Aubenas.
Accès par les rues Seibel ou Jean Mermoz.
Groupes d'âge répartis dans les étages.
- **DIRECTION :** Élodie TAUPENAS
enfancejeunesse.csc@gmail.com

Groupes d'âge :

PANDO 3-4 ANS	IROKO 5 ANS	WANDOO 6-7 ANS	TIJIKKO 8-11 ANS
---------------	-------------	----------------	------------------

Inscriptions :

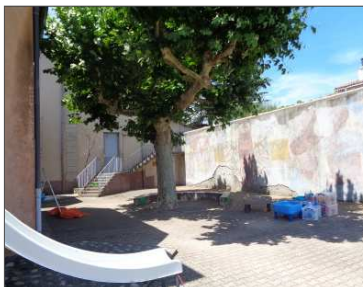
	DURÉE	REPAS	FERMETURE
MERCREDIS SCOLAIRES	Journée ou demi-journée	En option	SEPTEMBRE : 1ère semaine.
VACANCES	Journée complète	Inclus	- AOÛT : 2 dernières semaines. - NOËL : la 2de semaine.

Départs & Arrivées des enfants : horaires & lieux

Les repas sont pris à la cantine de l'école Beausoleil, située dans la même rue. Les groupes d'enfants s'y rendent à pieds avec leurs animateurs. Ainsi les lieux de départs et d'arrivées varient selon le moment de la journée : soit [au Palabre \(en vert\)](#) soit à l'école [Beausoleil \(en bleu\)](#).

• Mercredis scolaires :	MATIN	7h30 à 9h15 au Palabre.
	MIDI	11h30 à 12h15 à l'école Beausoleil.
	APRÈS-MIDI	PANDO & IROKO (3-5 ans) dès 13h30 au Palabre.
		WANDOO (6-7 ans) jusqu'à 14h à Beausoleil puis au Palabre.
	SOIR	TIJIKKO (8-11 ans) jusqu'à 14h15 à Beausoleil , puis au Palabre.
		17h à 18h30 au Palabre.

• Vacances :	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI	
	ARRIVÉES	De 07h30 à 09h15	-	-
	DÉPARTS	-	-	De 17h00 à 18h30

**CENTRE DE LOISIRS DE LAVILLEDIEU****Coordonnées :**

- **LIEU :** 110 route de Moulin - 07170 Lavilledieu.
Route de Lussas, locaux de l'ancienne école maternelle.
- **NAVETTE :** Une navette est proposée au départ du Palabre à Aubenas, à destination du centre de loisirs de Lavilledieu. Sur réservation.
- **DIRECTION :** Chloé SCHAFFTER
alshlavilledieu.csc@gmail.com

Groupes d'âge :

PIXIES 3-5 ANS (maternelle)

ORÉADES 6-11 ANS

Inscriptions :

	DURÉE	REPAS	FERMETURE
MERCREDIS SCOLAIRES	Journée ou demi-journée	En option	SEPTEMBRE : 1ère semaine.
VACANCES	Journée complète	Inclus	- AOÛT : 2 dernières semaines. - Vacances de NOËL.

Départs & Arrivées des enfants : horaires

Les repas sont pris sur place dans l'espace cantine.

• **Mercredis scolaires :**

	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI
ARRIVÉES	De 07h30 à 09h15	De 11h30 à 12h15	De 13h30 à 14h30
DÉPARTS	De 11h30 à 12h15	De 13h30 à 14h30	De 17h00 à 18h30

NAVETTE : - Accueil du matin de 07h30 à 08h30 au Palabre.
- Accueil du soir de 17h30 à 18h30 au Palabre.

• **Vacances :**

	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI
ARRIVÉES	De 07h30 à 09h15	-	-
DÉPARTS	-	-	De 17h00 à 18h30



CENTRE DE LOISIRS ITINÉRANT ZONE NORD CCBA

Coordonnées :



- **LIEU :** École municipale d'une des 18 commune de la zone nord de l'intercommunalité du Bassin d'Aubenas.
- **DIRECTION :** Solène ARMAND
alsh.ccpav.csc@gmail.com

Groupes d'âge :

LES P'TITS LOUPS 3-6 ANS (maternelle)

LES MARMOTS 7-11 ANS

Inscriptions :

	DURÉE	REPAS	FERMETURE
MERCREDIS SCOLAIRES	Service non disponible (les écoles étant occupées).		
VACANCES	Journée complète	Inclus	- AOÛT : mois entier 1 année sur 2 en alternance avec l'autre centre itinérant. - Vacances de NOËL.

L'itinérance :

L'itinérance réside dans le changement de commune à chaque période de vacances.

Le choix du centre Nord ou du centre Sud est libre, indépendant de la commune de résidence.

18 COMMUNES DE LA ZONE NORD CCBA :

Aizac / Vallées d'Antraigues-Asperjoc / Genestelle / Juvinas / Labastide-sur-Besorgues / Labégude / Laviolle / Mézilhac / St-Andéol-de-Vals / St-Didier-sous-Aubenas / St-Etienne-de-Boulogne / St-Joseph-des-Bancs / St-Julien-du-Serre / St-Michel-de-Boulogne / St-Privat / Ucel / Vals-les-Bains / Vesseaux.

Départs & Arrivées des enfants : horaires

Les repas sont pris sur place dans l'espace cantine.

• Vacances :	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI
ARRIVÉES	De 07h30 à 09h15	-	-
DÉPARTS	-	-	De 17h00 à 18h30



CENTRE DE LOISIRS ITINÉRANT ZONE SUD CCBA

Coordonnées :



- **LIEU :** École municipale d'une des 10 commune de la zone sud de l'intercommunalité du Bassin d'Aubenas.
- **DIRECTION :** En cours de recrutement
alsh.ccpav.csc@gmail.com

Groupes d'âge :

LES P'TITS LAPINS 3-6 ANS (maternelle)

LES RENARDEAUX 7-11 ANS

Inscriptions :

	DURÉE	REPAS	FERMETURE
MERCREDIS SCOLAIRES	Service non disponible (les écoles étant occupées).		
VACANCES	Journée complète	Inclus	- AOÛT : mois entier 1 année sur 2 en alternance avec l'autre centre itinérant. - Vacances de NOËL.

L'itinérance :

L'itinérance réside dans le changement de commune à chaque période de vacances.

Le choix du centre Nord ou du centre Sud est libre, indépendant de la commune de résidence.

10 COMMUNES DE LA ZONE SUD CCBA :

Ailhon / Aubenas / Fons / Lachapelle-sous-Aubenas / Lavilledieu / Lentillères / Mercuer / St-Etienne-de-Fontbellon / St-Semin / Vinezac.

Départs & Arrivées des enfants : horaires

Les repas sont pris sur place dans l'espace cantine.

• Vacances :

	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI
ARRIVÉES	De 07h30 à 09h15	-	-
DÉPARTS	-	-	De 17h00 à 18h30



NAVETTES VERS LES CENTRES ITINÉRANTS



Service gratuit :

Un système de navette à destination des centres de loisirs itinérants est proposé, les communes de départ et d'étape sont définies en fonction du nombre d'enfants ainsi que de l'éloignement.

Ce service est mis en place à partir de deux enfants (pas de navette individuelle).

- **Zone NORD de l'intercommunalité :**

Communes généralement desservies : St-Didier-sous-Aubenas / St-Privat / Vesseaux.

Horaires et ordre des arrêts varient en fonction de la commune d'accueil du centre itinérant.

(Le Palabre n'est pas desservi).

- **Zone SUD de l'intercommunalité :**

Communes généralement desservies :

Vinezac / Lachapelle-sous-Aubenas / St-Etienne-de-Fontbellon.

Horaires et ordre des arrêts varient en fonction de la commune d'accueil du centre itinérant.

(Le Palabre n'est pas desservi).

- **Mois d'Août :**

Chaque centre de loisirs itinérant est fermé au mois d'Août une année sur deux, en alternance.

Il est alors proposé aux familles d'inscrire leurs enfants sur l'autre centre itinérant et de bénéficier d'un service de navette partant de la commune d'accueil du centre de loisirs fermé, à destination de celui qui est ouvert. Cette navette est directe, pour des raisons d'horaires et de respect du rythme des enfants elle ne fait pas d'étapes dans d'autres communes.

Réservation indispensable :

La réservation est indispensable afin de garantir la disponibilité d'une place pour votre enfant, et surtout pour assurer sa sécurité en évitant que nous ne partions sans lui ! La réservation est à effectuer **lors de l'inscription sur le portail famille, ou plus tard par e-mail** (dans la limite des places disponibles).

SECTEUR JEUNE

12 ANS ET +





NOTRE CENTRE DE LOISIRS JEUNES **AUBENAS-UCEL**

Coordonnées :



• **LIEUX :**

AUBENAS - 1^{ère} semaine des vacances au Palabre,
6 rue Albert Seibel - 07200 Aubenas.

Accès par les rues Seibel ou Jean Mermoz.

UCEL - semaine.s suivante.s à l'ITEP (Home vivarois)
18 route de la Manufacture Royale - 07200 Ucel
(accès par le parking de l'espace Deydier et le portail blanc).

• **DIRECTION :** Eva DEPEAU

jeunesse.1214.csc@gmail.com

Groupe d'âge unique :

SECTEUR JEUNES 12 ANS et + (collégiens)

Inscriptions :

	DURÉE	REPAS	FERMETURE
MERCREDIS SCOLAIRES	Service non disponible : proposition alternative voir page 22.		
VACANCES	Journée complète Séjour en été (3 à 5 jours).	Inclus	- AOÛT : 3 dernières semaines. - Vacances de NOËL.

Départs & Arrivées des jeunes : horaires

Les repas sont pris sur place. Chaque lundi matin les jeunes définissent collectivement les menus, font les courses, puis au quotidien cuisinent le repas du jour en équipe.

• **Vacances :**

	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI
ARRIVÉES	De 08h30 à 09h30	-	-
DÉPARTS	-	-	De 17h30 à 18h30

Service de navette gratuit Aubenas-Ucel :

Une navette gratuite est proposée par les animateurs, au départ du Palabre et à destination de l'ITEP d'Ucel. Départ 9h (au plus tard) - Retour entre 18h et 18h30. Sur inscription, **sur le portail famille, ou plus tard par e-mail** (au plus tard le jour d'accueil de loisirs précédent au matin), **ou directement** auprès d'Eva.



PROJET PÉDAGOGIQUE

Pédagogie émancipatrice :

En recherche d'**autonomie**, le public adolescent a besoin d'un accompagnement responsabilisant laissant plus de **liberté** et de place à l'**initiative**. Pour cela, les jeunes disposent de leur propre espace, à distance de l'espace enfance. **Expression et écoute** sont au coeur de l'accueil car essentiels au sein du groupe pour permettre d'aboutir à des **choix collectifs**, parmi lesquels figure notamment la **gestion d'un budget**.

De la même façon que pour les 4 centres de loisirs dédiés aux 3-11 ans, un Projet Pédagogique spécifique (voir page 12) vient définir l'approche humaine et qualitative de l'accueil de loisirs des jeunes.

POSITION D'ACTEURS :

• PROGRAMME D'ACTIVITÉS :

Il est **construit par les jeunes à 75%** ! Chaque lundi un temps est dédié à l'organisation de la semaine et des prochaines vacances. Si un jeune n'était pas présent lors des temps de préparation il pourra profiter des temps dédiés à l'organisation collective pour partager ses idées, et participer aux choix parmi les propositions faites par les autres jeunes, ou par l'équipe d'animation. Les 25 % restant sont des activités choisies par l'équipe d'animation à la fois autour de divertissements et de valeurs sociales.

• REPAS :

Chaque semaine les repas sont **choisis collectivement**. Les jeunes élaborent leurs menus, font les courses et se chargent ensuite de la **préparation quotidienne** des repas.

AUTONOMIE & RESPONSABILISATION :

• TEMPS LIBRE :

Des temps libres entre jeunes, sans animateur, sont permis **sous condition de respect des consignes** (durée, lieu...).

• AUTOFINANCEMENT :

Dans le but de réaliser une sortie donnant envie aux jeunes, **des actions sont imaginées avec eux afin de récolter de l'argent**.



*Document disponible sur notre site internet ou consultable sur place,
n'hésitez pas à nous le demander.*



SÉJOURS

Évasion nature :

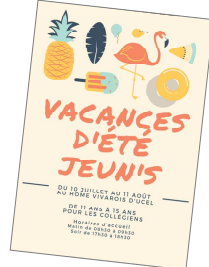
Chaque été un ou deux séjours sont proposés aux jeunes sur **3 à 5 jours**, généralement en **camping** et toujours dans un **esprit participatif**. Les jeunes participent à l'élaboration du programme et des menus, puis cuisinent au quotidien. Des activités de plein air sont proposées pour profiter de la belle saison et se dépayser.

Pour des raisons de sécurité, les activités nautiques nécessitent le **brevet de natation**, votre enfant peut par exemple l'obtenir auprès de la piscine l'Hippocampe à Aubenas. Il s'agit d'un diplôme fourni par un maître nageur, qui atteste de la capacité d'une personne à nager sur une certaine distance.

Les activités sportives nécessitant des consignes de sécurité techniques, sont encadrées par des professionnels diplômés d'un **brevet d'état** (escalade, canyoning,...).

Séjour de l'été 2023 :

Pour exemple, un **séjour « Sport et nature »** a été proposé l'été 2023, co-construit avec les jeunes présents sur l'accueil de loisirs des vacances de printemps. Il s'est déroulé dans la Drôme, sur 5 jours, avec hébergement sous tente en camping à Die. Les repas étaient préparés sous un tente aménagée en espace cuisine avec gazinière, réfrigérateur, ainsi qu'un espace repas abrité avec tables et chaises. Au programme des activités : baignade, escalade, canyoning, rando, veillée et surprises !



DU 07 AU 11 AOÛT **SÉJOUR " SPORT & NATURE "**

Un séjour co-construit avec les jeunes .
Il se déroulera dans la Drôme à Die au camping Valdie.

BAIGNADE **ESCALADE**

BALADE ET DÉCOUVERTE **CANYONING**





MERCREDIS SCOLAIRES ACCOMPAGNEMENT PROJETS JEUNESSE

Expérimenter son pouvoir d'agir !

L'accueil de loisirs peut donner goût à l'esprit collectif et participatif et ainsi faire émerger l'envie d'**expérimenter son pouvoir d'agir** ! À cette fin nos équipes accompagnent les jeunes et leurs idées d'initiatives dans le cadre de l'Accompagnement Projets Jeunesse dédié aux 12-25 ans. Cet espace est proposé les **mercredis après-midi scolaires**, sous forme d'une **permanence en accès libre et gratuit**, et autour de deux tranches d'âge distinctes (12-14 ans et 15-25 ans).

Les jeunes entrent souvent dans une dynamique de projet par ses aspects les plus pratiques : la recherche d'un local, le besoin de se rencontrer, la mise en place d'une soirée, une envie de solidarité ou bien la volonté de faire « bouger » leur quartier, leur village ou leur commune. En agissant pour eux-mêmes et pour les autres, ils deviennent **acteurs de leur territoire, tout en se faisant plaisir dans la réalisation d'un projet qui leur ressemble et qui leur appartient.**

Conseils & Informations vers l'autonomie :

L'espace jeune du Palabre propose d'**accompagner des projets collectifs et solidaires** portés par des jeunes du territoire, en leur donnant accès à des informations et conseils. Que le projet soit déjà bien déterminé ou pas, nos animateurs se proposent d'être une **personne ressource pour apporter une aide** dans : les démarches, la réalisation d'actions, l'obtention du soutien d'une Mairie / d'une association / d'enseignants... ou encore pour trouver des financements, des astuces, des bons plans.



Prendre place dans la « cité »

L'espace jeune du Palabre donne la possibilité de participer et de **contribuer à la démocratie locale**, par la mise en oeuvre de débats publics, de rencontres. Selon les projets et les thématiques, des représentants des institutions locales et des habitants peuvent s'y associer.

Contact :

Animation Jeunesse : Eva DEPEAU ✉ jeunesse.1214.csc@gmail.com

ACCUEIL & RENCONTRE : soit sur place au Palabre les mercredis après-midi de 14h à 18h, soit sur RDV à prendre auprès de l'accueil, en fonction des disponibilités de l'animatrice.



ET APRÈS ?

FORMATIONS BABYSITTING, BAFA & BÉNÉVOLAT

Formation babysitting :

Chaque année, à l'initiative de la Communauté de Communes, une session de formation babysitting de **2 semaines** est proposée en partenariat avec la ludothèque du Palabre aux **jeunes de 14 à 18 ans** habitant sur le territoire de l'intercommunalité.

CONTACT : CCBA au 04 75 94 36 62 ou 06 45 50 74 52.



Devenir animateur de centre de loisirs :

Le **BAFA - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur** - est un cycle de formation en trois étapes, permettant de travailler comme animateur en centre de loisirs ou colonie de vacances, de façon occasionnelle (80 jours par an maximum). Il induit un engagement social et citoyen, visant à offrir des vacances et des loisirs de qualité aux enfants et aux jeunes. C'est un réel engagement possible **dès 16 ans**. Chaque année le Palabre organise avec les CÉMÉA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active - association d'Éducation Populaire) des formations :

1. FORMATION GÉNÉRALE : volet initial (8 jours en collectif - généralement en internat).

2. STAGE PRATIQUE : stage terrain (14 jours - dans les centres sociaux d'Aubenas).

3. FORMATION APPROFONDISSEMENT : spécialisation (6 jours en collectif - généralement en internat).

Cette initiative est mise en place par les trois centres sociaux d'Aubenas aux côtés de la Mission Locale, et financée par la Communauté de Communes et la Mairie dans le cadre des QPV - Quartiers Prioritaires de la Ville. La formation et notamment le choix du thème de spécialisation, sont déterminés à partir des besoins des centres sociaux, et du groupe de jeunes qui a la possibilité d'exprimer ses besoins et difficultés lors de différents temps de bilan proposés en fin de chaque étape du cycle de formation. La formation est proposée **à moindre coût sous deux conditions :**

- STAGE DÉCOUVERTE : à effectuer au préalable, afin de valider intérêt personnel et motivation.
- ENGAGEMENT CONTRACTUEL : à travailler 8 semaines sur 2 ans dans un centre social d'Aubenas.

Les jeunes se destinant aux métiers de l'animation enfance jeunesse peuvent être accompagnés dans leur formation au diplôme d'État CPJEPS - Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport.

Bénévolat :

Les espaces de bénévolat du Palabre sont accessibles aux jeunes dès 16 ans, **sur entretien de motivation et d'engagement**. Un certificat de bénévolat peut-être remis sur demande, et une possibilité de partenariat avec le Secours Populaire autour du financement du permis de conduire est envisageable. *Voir documentation dédiée au bénévolat au Palabre.*

INSCRIRE MON ENFANT

Informations pratiques





L'INSCRIPTION, EN 4 ÉTAPES

1

Constitution chez vous du
DOSSIER INDIVIDUEL DE L'ENFANT
avec tous ses documents
(voir page 27).

2

Rendez-vous sur place
avec le secrétariat Enfance-Jeunesse pour
**ADHÉSION AU PALABRE
&
ENREGISTREMENT DU DOSSIER DE L'ENFANT**

3

CRÉATION DE VOTRE ESPACE PORTAIL FAMILLE
par le secrétariat Enfance-Jeunesse
(plateforme d'inscription en ligne - voir page 29).

4

RÉSERVATION & PAIEMENT
des jours d'accueil de loisirs.

Au choix :

SUR PLACE,
au Palabre, auprès du
secrétariat Enfance-Jeunesse.

EN LIGNE,
sur le Portail Famille
avec paiement par carte bancaire.

Optionnel :

PAIEMENT SUR PLACE
par chèque, liquide, CESU...
au plus tard le vendredi suivant.



RÉSERVATION CONFIRMÉE !



CALENDRIER D'INSCRIPTION & PROGRAMMES D'ACTIVITÉS

Calendrier des inscriptions 2023-2024 :

MERCREDIS SCOLAIRES

Centres d'Aubenas et Lavedieu.

Septembre - Octobre	22-23 Août
Novembre - Décembre	17-18 Octobre
Janvier - Février	19-20 Décembre
Mars - Avril	13-14 Février
Mai - Juin - Juillet	23-24 Avril

Inscription à la journée ou demi-journée.

ORGANISATION DES INSCRIPTIONS :

- **MERCREDIS SCOLAIRES :**
 - **1er jour :** inscriptions au centre de Lavedieu.
 - **2d jour :** inscriptions au centre d'Aubenas.
- **VACANCES SCOLAIRES :**
 - **1er jour :** habitants des 28 communes de la CCBA pour les 2 centres itinérants + Priorité donnée aux habitants d'Aubenas pour centre d'Aubenas (3-11 ans uniquement) & de Lavedieu pour centre de Lavedieu + Communes conventionnées pour accueil 12 ans et +.
 - **2d jour :** communes conventionnées pour les centres d'Aubenas et Lavedieu.

VACANCES

Tous centres de loisirs.

Automne	3-4 Octobre
Noël *	5-6 Décembre
Hiver	30-31 Janvier
Printemps	26-27 Mars
Été	11-12 Juin

Inscription à la journée complète.

DATES DES VACANCES

de l'académie de Grenoble :

Du 22 Octobre au 5 Novembre.

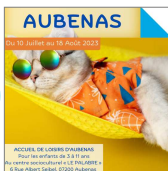
Du 24 Décembre au 7 Janvier.

Du 18 Février au 3 Mars.

Du 14 au 28 Avril.

Débutant le 8 juillet.

* Seul le centre d'Aubenas accueillant les 3-11 ans est actif pendant les vacances de Noël (1 semaine).



Programmes d'activités :

Un programme d'activité par centre de loisirs est élaboré pour chaque **période de vacances scolaires**. Vous pouvez le consulter sur le site internet du Palabre ou demander la version papier auprès de l'accueil du Palabre. Les programmes sont mis à disposition au plus tard le week-end avant le démarrage des inscriptions.



DOSSIER INDIVIDUEL DE L'ENFANT

Fiches à remplir :

- 1 **ADHÉSION ANNUELLE AU PALABRE** : du 1er juillet au 30 juin.
- 2 **FICHE D'INSCRIPTION** renseignée, par famille.
Avec coordonnées à jour !
- 3 **FICHE SANITAIRE** renseignée, par enfant
(numéros d'urgence, précautions médicales relatives à la santé de l'enfant : allergies, régime alimentaire, pathologies, traitement, précautions à prendre, recommandations utiles...)

Gagnez du temps !

Téléchargez ces 2 fiches sur notre site internet, et apportez les déjà complétées
www.csc-lepalabre.com > Enfance 3-11 ans > ALSH > Dossier d'inscription.

Documents à fournir :

- 1 **NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE** : du parent auquel l'enfant est rattaché.
- 2 **QUOTIENT FAMILIAL**: Attestation CAF ou MSA, OU Numéro allocataire CAF
(à défaut le ou les derniers avis d'imposition du foyer).
- 3 **RESPONSABILITÉ CIVILE** : Attestation au nom de l'enfant OU d'assurance extra-scolaire
(attestation d'assurance scolaire non valable).
- 4 **CARNET DE SANTÉ & VACCINATIONS** : à jour ou certificat médical de contre-indication à la vaccination.

Règlements :

- 1 **ADHÉSION ANNUELLE AU PALABRE** : Famille 10€.
- 2 **ACCUEIL DE LOISIRS** : Voir tarifs pages 31 et 32.

OPTIONNEL : si votre enfant nécessite un accueil adapté (voir page 30).

- 1 **RENDEZ-VOUS** : Maladie, handicap, neurodiversité... nous avons besoin de précisions sur les besoins de l'enfant, son niveau d'autonomie, les situations sensibles, les points de vigilance... pour organiser son accueil.
- 2 **PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ - PAI** : si votre enfant est concerné.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR & ANNULATIONS - ABSENCES

Approbation automatique :

Par la remise de la **fiche d'inscription signée**, la famille :

- **Déclare avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur.**

Celui-ci lui est remis lors du rendez-vous d'enregistrement du dossier, et est également disponible sur notre site internet.



www.csc-lepalabre.com

> Enfance 3-11 ans

> ALSH

> Rubrique « Dossier d'inscription ».

- **Confirme qu'elle :**

1. Autorise son enfant à participer aux différentes activités, sorties et voyages organisés par le centre socioculturel le Palabre durant le séjour et la période d'inscription.
2. Décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir avant la venue et après le départ de l'accueil de loisirs.
3. Autorise, en cas d'urgence, la direction de l'accueil de loisirs à faire pratiquer les interventions chirurgicales et à faire prescrire tout traitement nécessaire à l'état de santé de son enfant.
4. S'engage à rembourser les honoraires médicaux et pharmaceutiques avancés par les organisateurs en raison des soins engagés.
5. Autorise le centre socioculturel le Palabre à traiter sur un support informatique les informations concernant son adhésion. Elle bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations la concernant.
6. En cas de non paiement, elle autorise le prélèvement des sommes dues sur ses prestations familiales.

Annulations & absences :

Un avoir peut-être généré dans les cas suivants (pas de remboursement, sauf cas de force majeure sur rendez-vous et présentation d'un justificatif) :

- **ANNULATION** (sans justification) : pour les mercredis au plus tard 1 semaine avant, pour les vacances scolaires au plus tard 1 semaine avant le démarrage des vacances scolaires.
- **ABSENCE IMPRÉVUE** : sur présentation d'un justificatif au plus tard 48h après.
 - Certificat médical de l'enfant.
 - Cas de force majeure (sur rendez-vous et présentation d'un justificatif).



SUR PLACE OU EN LIGNE AVEC LE PORTAIL FAMILLE

Après remise du dossier complet :

Une fois le dossier de l'enfant constitué et remis au secrétariat enfance-jeunesse, celui-ci peut-être enregistré et votre espace personnel ouvert sur **notre outil informatique, le Portail famille**.

Vous avez ensuite **deux possibilités pour inscrire votre enfant** :

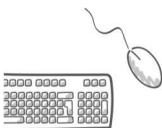
- **SUR PLACE** auprès de notre secrétariat enfance-jeunesse, sur les heures d'ouverture (voir couverture du livret).
- **EN LIGNE** sur votre espace personnel Portail Famille, au moment de votre choix.

Afin de rester disponible pour l'accueil du public et de traiter les demandes par ordre d'arrivée, **les inscriptions ne sont pas possibles ni par téléphone ni par e-mail**.

Le Portail Famille :

Outil d'inscription et de paiement en ligne, il vous permet également de suivre vos réservations et demandes sans avoir à vous déplacer.

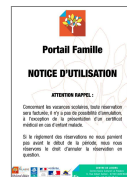
- **ACCÈS** : www.csc-lepalabre.com
> Rubrique « Enfance 3-11 ans »
>> Portail famille ».



Identifiant = adresse e-mail renseignée sur le dossier d'inscription.
Mot de passe : à créer lors de votre 1ère connexion.

- **NOTICE D'UTILISATION** : mise à votre disposition au téléchargement.

www.csc-lepalabre.com
> Rubrique « Enfance 3-11 ans »
>> Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) - informations et contact.
>>> Partie « Réservation et règlement par internet ».



Suivi & liste d'attente :

La rubrique « **Mon tableau de bord** » du Portail Famille vous permet de consulter toutes vos démarches ainsi que leur état d'avancement : Réservations demandées / validées / refusées.

Lorsque votre enfant est sur liste d'attente, l'équipe ne vous contactera que si une place se libère (pas d'appel en cas contraire). La rubrique « **Mes réservations** » présentée sous forme de calendrier avec un code couleur vous permet de suivre l'avancement en un coup d'oeil :

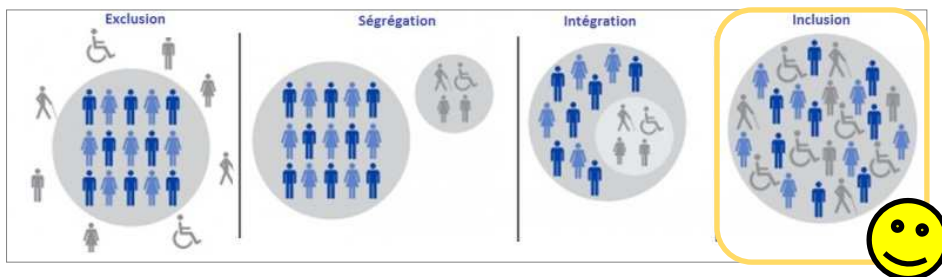
RÉSERVATION VALIDÉE en vert • LISTE D'ATTENTE en orange.

Si les cases sont hachurées cela signifie tout simplement que le délai de modification / annulation est écoulé (plus d'annulation possible sans rendez-vous et présentation d'un justificatif - voir page 28).

ENFANTS EXTRAORDINAIRES & NEURODIVERSITÉ

Volonté d'inclusion :

Notre idéal est la prise en compte de l'**individualité** de chacun pour un **accueil inconditionnel** et une **inclusion sociale** de chaque enfant. Or certains enfants ont des besoins très spécifiques nécessitant une attention particulière voire un **accompagnement individuel** au sein du groupe et du fonctionnement collectif. C'est ainsi qu'un **protocole d'accueil** pour les enfants extraordinaires a été mis au point. Il implique un travail d'équipe pour aménagement de l'organisation des animateurs et de l'encadrement du groupe, de façon compatible avec le taux d'encadrement légal. Dans certains cas un **sur-encadrement peut-être sollicité auprès de la CAF**. Dans ce cas l'accueil est limité à un enfant par jour et par centre. Les moyens humains, organisationnels et financiers du centre de loisirs peuvent nous contraindre à refuser une demande, nous orientons alors les familles vers les structures ou les professionnels adaptés, tout en proposant de maintenir un lien.



Protocole d'accueil :

Il a été élaboré pour permettre l'accueil d'un enfant extraordinaire au sein du collectif, qu'il soit en situation de **difficulté** ou de **handicap, visible ou invisible, durable ou passager**. L'objectif est de pouvoir identifier les besoins de l'enfant, puis de trouver des solutions pour y répondre au sein du groupe.

1. ÉCHANGE AVEC LA FAMILLE : première étape incontournable.

Nécessaire pour préciser les habitudes de l'enfant, ses capacités, ses réactions, les situations sensibles à anticiper... et toute autre information d'importance. **L'implication de la famille est indispensable.**

2. AMÉNAGEMENTS : avec l'équipe pluridisciplinaire.

Mise en place d'adaptations et d'outils nécessaires à l'accompagnement de l'enfant au sein du groupe et organisation du rythme de la journée en fonction de ses besoins. Si nécessaire, le groupe d'enfants peut être sensibilisé à l'arrivée de l'enfant extraordinaire.

Pour plus de détails demandez le **PROJET ÉDUCATIF** -> [Protocole d'accueil des enfants spécifiques.](#)



TARIFS

MERCREDIS SCOLAIRES

Mercredis scolaires - 3 formules au choix :

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF	PARTICIPATION COLLECTIVITÉS	RESTE À CHARGE FAMILLE (après déduction des aides)
-------------------	-------	-----------------------------	--

JOURNÉE COMPLÈTE + REPAS :

0 à 350	9 €	TARIF PLANCHER	3,50 €
351 à 399	9 €	4,40 €	4,60 €
400 à 449	9 €	4,00 €	5,00 €
450 à 475	9 €	3,60 €	5,40 €
476 à 549	9 €	2,30 €	6,70 €
550 à 580	9 €	1,90 €	7,10 €
581 à 649	9 €	1,10 €	7,90 €
650 à 699	9 €	0,70 €	8,30 €
700 à 720	9 €	0,30 €	8,70 €
721 à 1052	QF X 0,019	2,00 €	Tarif journée - 2 €
1053 à 2050	20 €	2,00 €	18,00 €
2051 à plus	25 €	2,00 €	23,00 €

DEMI-JOURNÉE + REPAS :

0 à 249	6 €	TARIF PLANCHER	2,50 €
250 à 299	6 €	TARIF PLANCHER	2,65 €
300 à 350	6 €	TARIF PLANCHER	2,85 €
351 à 399	6 €	TARIF PLANCHER	3,30 €
400 à 449	6 €	TARIF PLANCHER	3,50 €
450 à 475	6 €	2,30 €	3,70 €
476 à 549	6 €	1,65 €	4,35 €
550 à 580	6 €	1,45 €	4,55 €
581 à 649	6 €	1,05 €	4,95 €
650 à 699	6 €	0,85 €	5,15 €
700 à 720	6 €	0,65 €	5,35 €
721 à 1175	QF X 0,0085	0,00 €	Tarif demi-journée en fonction du QF
1176 à 1665	10 €	0,00 €	10,00 €
1666 à plus	12,50 €	0,00 €	12,50 €

DEMI-JOURNÉE (SANS REPAS) :

0 à 475	3 €	1 €	2,00 €
476 à 549	3 €	0,25 €	2,00 €
550 à 580	3 €	0,05 €	2,00 €
581 à 649	3 €	0,00 €	3,00 €
650 à 699	3 €	0,00 €	3,00 €
700 à 720	3 €	0,00 €	3,00 €
721 à 1815	QF X 0,006	0,00 €	Tarif demi-journée en fonction du QF
1816 à plus	10,90 €	0,00 €	10,90 €



TARIFS VACANCES & SÉJOURS

Vacances scolaires - 2 formats :

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF	PARTICIPATION COLLECTIVITÉS	RESTE À CHARGE FAMILLE (après déduction des aides)
-------------------	-------	-----------------------------	---

CENTRE DE LOISIRS - 1/2 PENSION :

0 à 350	9 €	5,50 €	3,50 €
351 à 399	9 €	4,40 €	4,60 €
400 à 449	9 €	4,00 €	5,00 €
450 à 475	9 €	3,60 €	5,40€
476 à 549	9 €	2,30 €	6,70 €
550 à 580	9 €	1,90 €	7,10 €
581 à 649	9 €	1,10 €	7,90 €
650 à 699	9 €	0,70 €	8,30 €
700 à 720	9 €	0,30 €	8,70 €
721 à 1052	QF X 0,019	2,00 €	Tarif journée - 2 €
1053 à 2050	20 €	2,00 €	18,00 €
2051 à plus	25 €	2,00 €	23,00 €

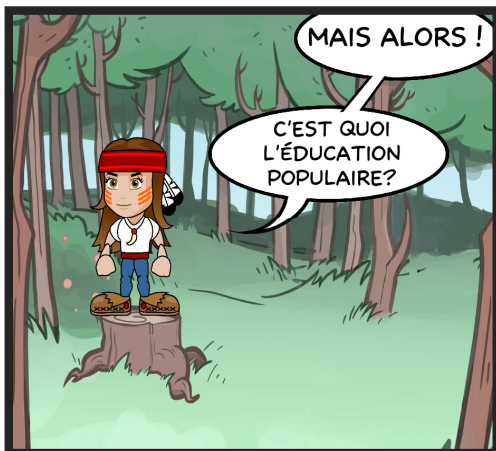
SÉJOUR DE LOISIRS - PENSION COMPLÈTE :

0 à 350	22,50 €	5,50 €	17,00 €
351 à 399	22,50 €	4,40 €	18,10 €
400 à 449	22,50 €	4,00 €	18,50 €
450 à 475	22,50 €	3,60 €	18,90 €
476 à 549	22,50 €	2,30 €	20,20 €
550 à 580	22,50 €	1,90 €	20,60 €
581 à 649	22,50 €	1,10 €	21,40 €
650 à 699	22,50 €	0,70 €	21,80 €
700 à 720	22,50 €	0,30 €	22,20 €
721 à 1052	QF X 0,0475	2,00 €	Tarif journée - 2 €
1053 à 2050	50 €	2,00 €	48,00 €
2051 à plus	62,50 €	2,00 €	60,50 €

Repas & Goûters :

Nous travaillons en partenariat avec **Plein Sud restauration**, acteur local qui nous livre les repas, qui sont ensuite servis par notre équipe cantine. Les pique-niques sont fournis par la structure choisie par la direction du centre de loisirs (pour plus de précisions voir Projets Pédagogiques). À l'occasion d'**ateliers cuisine**, les enfants les plus grands peuvent être amenés à préparer leur repas du midi. Le goûter du matin est fourni par les parents, en fonction des besoins de l'enfant. Le goûter de l'après-midi est fourni par la structure et est essentiellement bio et en provenance de la Biocoop ou d'autres commerçants des alentours. Afin de proposer un goûter équilibré, nous privilégions le pain complet.

L'Éducation Populaire pour épanouir les enfants !



CONTACT ACCUEILS DE LOISIRS :

SECRETARIAT ENFANCE-JEUNESSE :

6 rue Albert Seibel, 07200 Aubenas.

Emma DELAYE : ☎ 04 75 35 28 73 - ✉ secretariatej.csc@gmail.com

PÉRIODE SCOLAIRE :

L	M	M	J	V
Fermé	09h00 12h00	08h30 12h00	Fermé	Fermé
Fermé	14h00 18h00	14h30 18h00	14h00 18h00	Fermé

: VACANCES

L	M	M	J	V
08h30 12h00	08h30 12h00	08h30 12h00	08h30 12h00	08h30 12h00
15h00 18h30	15h00 18h30	15h00 18h30	15h00 18h30	Fermé

Horaires d'été :

Du lundi au jeudi de 07h30 à 15h00,
et le vendredi de 07h30 à 12h00.



CENTRE SOCIOCULTREL LE PALABRE :

6 rue Albert Seibel, 07200 Aubenas.

04 75 35 00 73 - csclepalabre@gmail.com - www.csc-lepalabre.com

Page Facebook : Centre socio-culturel Le Palabre